

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le conseil général, la justice de paix, le comité de surveillance de Montesquieu (Haute-Garonne), lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le conseil général, la justice de paix, le comité de surveillance de Montesquieu (Haute-Garonne), lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 399;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22341_t1_0399_0000_6

Fichier pdf généré le 05/11/2020

teront plus. Oui, c'est à votre énergie et à votre fermeté héroïque que la patrie doit son salut. Vous êtes les dignes pères de tout un peuple libre, et par vous la République est impérissable. Nous avons, dans tous les tems, fait le serment de mourir s'il le faut en vous deffendant, et nous venons le renouveler entre vos mains. Continués de rester à votre poste, c'est le vœu unanime de tous les vrais républicains.

Vive la République, vive la Convention, périclent tous les traîtres et les tirans !

P. GAU, MARION, NÉPLAIN le jeune, PREVERAND, DUCHON, PETIT, CROUZIE l'ainé, LIEVRE.

j

[*Les admin^{rs} du départ^t du Loiret, à la Conv.; Orléans, 17 therm. II*] (1)

Citoyens représentans,

Nous vous remercions d'avoir déclaré par un décret que les 48 sections de Paris ont bien mérité de la patrie. En effet quelle (*sic*) rang elles vont désormais occuper dans l'histoire, et que leur sort est digne d'envie ! On avoit bien prévu qu'après avoir commencé la révolution, elles la consommeroient, mais les pressentimens du cœur humain n'avoient pas encore atteint la hauteur de leurs glorieuses destinées; il a fallu de nouvelles épreuves à leur courage pour alimenter le feu de leurs vertus républicaines; c'étoit trop peu pour elles d'avoir pulvérisé le septre de la tyrannie expirante et l'encensoir du fanatisme dévoilé; il leur étoit réservé de briser le talisman de l'intrigue insidieuse et de l'hypocrite ambition. Un traître, un perfide, un scélérat d'une espèce nouvelle, qui avoit abusé de toutes les vertus pour s'aplanir le chemin du crime, qui prêchoit la modestie afin d'assurer le triomphe de son orgueil, qui s'abstenoit en public de toute intempérance, pendant qu'il se gorgeoit en secret du sang innocent, dont les axiomes les plus familiers étoient autant d'arrêts de mort pour tous ceux dont le mérite offusquoit sa jalousie inquiète et dévastatrice, dont la simplicité fastueuse déroboit depuis longtems à nos regards l'atelier ténébreux où se forgeoit le char triomphant de son luxe futur et dominateur; enfin qui, s'il eût réussi, méditoit probablement d'ensevelir les coopérateurs de sa supercherie et les copartageans de son usurpation dans un massacre universel.

C'est alors que Paris, le foyer du patriotisme, en fût devenu le cimetière lugubre sous ce despote renaissant, qui n'avoit recréé la divinité, après l'avoir détrônée autrefois, que pour en faire l'infâme prête-nom de sa morale oblique, de ses iniquités et de ses proscriptions.

Grâces soient rendues aux 48 sections de Paris, de ce qu'elles ont frappé de mort ce Pisistrate moderne dont la réputation, plus incompréhensible que les talens, ne lui survivra que pour éterniser sa honte. Il semble que la justice divine ait tout exprès fertilisé le champ

de la victoire pour y faire croître à chaque instant sous les pas des Parisiens de nouveaux lauriers. L'immortalité les attend; la ville qu'ils habitent leur devra tout son lustre; ils en ont fait l'arsenal du courage et, par eux, elle va devenir un volcan redoutable qui vomira désormais la foudre contre tous les tyrans nés et à naître.

LABBÉ, P. DONNERY, PARMENTIER, TABOUREAU, J. MAINVILLE, DELANOE (*secrét.*), F. BERNARD, CHENANT.

k

[*Les membres composant le conseil g^{al}, la justice de paix et le c. de surv. de la comm. de Montesquieu* (1), à la Conv.; *Montesquieu, 23 therm. II*] (2)

Pères de la patrie,

Des traîtres couverts du manteau populaire, ne parloient de vertu que pour nous redonner des fers. Vous les avés signalés, et les imitateurs de l'infâme Cromwel ne sont plus. Que vous vous êtes montrés grands et dignes du peuple que vous représentés dans les mémorables séances des 9 et 10 du courant ! Que vous avés ajouté aux droits que vous avés déjà à sa reconnaissance ! Restés à votre poste, conservés-y toujours cette attitude et cette énergie qui anéantit les tirans et les traîtres. Que les premiers tombent sous les coups de nos républicains et que les derniers périclent sous la hache populaire !

Quand à nous, irrévocablement unis à la Convention nationale, nous la seconderons de tous nos moyens; nous continuerons à épuiser nos terres du peu de salpêtre qu'elles contiennent et, à votre exemple, nous serons toujours prêts à sacrifier nos vies pour l'exécution des loix et pour la prospérité de la République.

ROUÉ (*maire*), J. COSTES (*off. mun.*), P. RIBEL (*off. mun.*), WOUQUIER (*off. mun.*), DURRIEU (*off. mun.*), DURAN (*off. mun.*), FORTANÉ (*agent nat.*).

l

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Die* (3), à la Conv.; *s.d.*] (4)

Citoyens représentans,

Les événements mémorables des 9 et 10 thermidor, qui ont abatu le tiran et la tyrannie, l'énergie que la Convention nationale a déployé et la prompt punition des coupables assure le triomphe de la liberté et de l'égalité et le règne de la justice. Mêler nos vœux et notre joye à ceux de toutes les communes de la République, c'est payer le tribut de nos cœurs, c'est vous renouveler notre attachement sans bornes à la République une et indivisible. Citoyens repré-

(1) Distr. de Rieux, Haute-Garonne.

(2) C 319, pl. 1302, p. 18. *Bⁱⁿ*, 7 fruct.

(3) Drôme.

(4) C 319, pl. 1302, p. 17. *Bⁱⁿ*, 7 fruct.

(1) C 319, pl. 1302, p. 19. *Bⁱⁿ*, 7 fruct.; *C. Eg.*, n° 737; *M.U.*, XLIII, 138.